



# L'ECHO DU GRAND BRAGNY

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DE BRAGNY

N. 82

Octobre, Novembre, Décembre 2014

## Éditorial

### D'hier à aujourd'hui...

Il y eut les scabins, les échevins, puis ce Major dont est issu le Maire de nos communes, premier élu prenant la tête du Conseil Municipal et devant, collégialement, avec l'autorité dont l'ont investi les électeurs puis les conseillers, impulser et diriger la gestion communale, pour le mieux, et dans l'intérêt de tous.

Le premier de nos maires fut Jean Rozand, constructeur du moulin d'Hauterive, auquel succéda Jean-Baptiste Laborier puis Pierre Vallière qui assura un long mandat de 22 années.

De nos jours, Bernard Laborier et le nouveau Conseil mettent leurs pas et posent leurs actes dans l'élan communal de tous leurs prédécesseurs, portés par ce long et laborieux passé qui ne peut que rendre plus fort face aux difficiles défis d'aujourd'hui, face à un avenir en lequel il ne faut jamais cesser de croire.

Il nous incombe de le préparer, d'y travailler humainement et intelligemment, en privilégiant la concertation et la concorde, en évitant résolument les sempiternels et dangereux écueils des idéologies factices et des sectarismes générant échec et violence.

À La Chapelle, les maires et leurs conseils furent remarquablement consensuels, généreux et humanistes la plupart du temps, privilégiant toujours, par exemple, la fourchette haute proposée par les Préfets pour les primes de naissance, d'allaitement ou l'aide aux indigents, en dépit des revenus fort modestes de la commune. Pierre Vallière, dès le début de son mandat, s'inquiéta de l'éducation des jeunes et oeuvra de longues années au projet d'une école tout comme à celui de la maison communale.

Au cœur des mutations que vont vivre nos petites communes, le nouveau maire et son conseil vous assurent de leur écoute, de leur disponibilité et de

leur investissement personnel pour « optimiser », dit-on aujourd'hui, la gestion de notre bien collectif et transmettre ce beau patrimoine aux générations futures.

Avez-vous une question, une suggestion, une revendication, un besoin ? N'hésitez pas à contacter Bernard Laborier ou ses adjoints, à écrire ou téléphoner en mairie, à vous exprimer dans ce journal municipal, ouvert à tous, qu'est l'Écho du Grand Bragny, pour tout sujet communal uniquement. Et que, grâce à nous tous, citoyens, maire, conseillers, toujours plus belle soit La Chapelle... , belle à vivre et à faire vivre, de l'équipe sympathique qui la fleurit aux associations qui l'animent, par le sourire de tous au retour du travail, de l'école ou d'une promenade sereine en l'automne de la vie.



**Claude Durand nous a quittés**  
**Il a été au service de la commune pendant 36 années de 1959 à 1985 comme conseiller et 10 ans en tant que maire, de 1985 à 1995.**  
**il fut aussi le président de l'association foncière de 1986 à 2007 et du Grand Bragny de 1980 à 1995.**

**Ouvert, passionné par son métier, Il a toujours privilégié les intérêts de la commune en dehors de toute autre considération.**

**Le conseil municipal renouvelle à sa famille toutes ses sincères condoléances.**



**Mur du cimetière après réfection.**

## La communauté de communes « Entre Saône et Grosne »

Dans les réformes en cours concernant les collectivités territoriales, certaines, impactent ou vont

## Syndicat du Grand Bragny

### Jours de chasse

#### à tir dans le Grand Bragny:

Les samedis du 11 octobre 2014 au 28 février 2015.

#### à courre dans le Grand Bragny:

Les lundis du 13 octobre 2014 au 30 mars 2015.

#### Sur la commune, hors du Grand Bragny:

Les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés jusqu'au 28 février 2015.

---

impacter dans un avenir proche, fortement les «communautés de communes». En effet l'état fait pression pour que de plus en plus de compétences soient transférées des communes vers les inter-communalités.

Il y a, soit par la loi, soit par le biais de bonifications des dotations de l'État, une forte incitation à mutualiser les moyens, tant humains que matériels, au niveau de la communauté de communes.

Cela peut être une bonne idée sur le plan financier, mais nous devons rester vigilants afin que cela n'aboutisse pas à vider les communes de leur raison d'être, et à finalement les faire disparaître, éloignant de ce fait les citoyens de leurs élus de proximité.

Des réunions vont avoir lieu très prochainement pour définir quels services peuvent être regroupés au sein de la communauté de communes: agents communaux, achat de matériel en commun, groupement d'achats ou de contrat de services.

Des sujets, pour nous très importants, tel que l'urbanisation sont concernés (PLUI: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Il est essentiel que les communes gardent la maîtrise de l'occupation de leur territoire et de leur environnement, ce débat s'annonce sensible.

Le traitement des déchets et la gestion des déchetteries ont fait l'objet d'une étude détaillée. Un rapport a été produit présentant plusieurs scénarios et une



comparaison avec l'ensemble des territoires, départemental, régional et national. Un des problèmes soulevés est la mise en conformité de la déchetterie de Servelle sur la commune de Nanton. Vous pouvez retrouver ce document très complet sur notre site [www.lachapelledebragny.fr](http://www.lachapelledebragny.fr) à la page «compte-rendu-des-syndicats-et-des-divers-organismes-inter-communaux».

---

## Élections Sénatoriales, résultats:

Ont été élus:

**Mr COURTOIS, Mr DURAIN, Mr EMORINE.**

---

## CCAS

Le CCAS invite les habitants de La Chapelle qui ont 65 ans et plus le 23 novembre prochain au traditionnel repas des Anciens. Que personne ne s'offense sur ce terme. Cette journée est un moment de gaieté et de convivialité et les jeunes n'ont qu'à bien se tenir !

---

## Environnement

### Fête du compost

Organisée par le Conseil Général et en partenariat avec la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne la fête du compost a eu lieu le vendredi 3 octobre et le samedi matin 4 octobre sur 48 sites du département de Saône et Loire dont celui de La Chapelle de Bragny (le seul site communal du canton avec Sennecey-Le-Grand qui lui, possède 3 sites).



Les explications sur le site Communal ont été apportées par le personnel de La Communauté de Communes affecté au service déchets en montrant très bien le bon fonctionnement du bac de remplissage avec une parfaite décomposition.

À la demande de Mme Badet (coordinatrice des politiques départementales de prévention des déchets du Conseil Général) qui nous a fait l'honneur de sa visite vendredi après midi, nous



avons ouvert notre jardin potager au public pour

expliquer et montrer l'action du compost dans la terre et l'intérêt du paillage du sol, en faisant profiter les personnes intéressées de notre petite expérience en la matière avec notre propre site de compostage.

Des personnes de La Chapelle et de quelques villages voisins ont répondu présents et se sont montrées vivement intéressées par ces pratiques. Le verre de l'amitié à clos sympathiquement ces 2 journées très riches d'échanges pour tous.

Nous remercions toutes les personnes participant à l'apport des déchets et espérons bien plus de matières (réduction des poubelles) et sommes à votre disposition pour toutes informations complémentaires sur ce sujet. Des seaux réservés à cet effet sont toujours disponibles à la mairie et chez nous.

Annie et Luc Béraud

**Nota: Le transvasement du bac de compost en cours dans le bac de maturation se fera le lundi 10 novembre à 16h. Les personnes intéressées par cette opération peuvent venir sur le site et verront le résultat de notre travail.**

### Une passe à castors à La Chapelle:

Chassé durant des siècles pour sa chair et sa fourrure le castor a frôlé l'extinction au début du 20<sup>siècle</sup>. Protégé depuis 1909, il a peu à peu reconstitué ses effectifs et après une longue parenthèse, il est revenu coloniser les rivières de Saône et Loire. L'espèce est présente de façon certaine sur la Saône à Mâcon et Chalon et sur la Seille.

En 2013 nous avons eu la grande surprise de constater le décès d'un castor sur notre commune. Ce castor avait malencontreusement fait collision avec un véhicule sur la route du Moulin d'Hauterive. Cet évènement n'est pas resté sans suite. Le Syndicat de la Grosne après avoir été informé de cet accident a fait appel à l'association ornithologique et mammologique de Saône et Loire (AOMSL).

Un « Mr Castor », en la personne d'Alexis Revillon, chargé de mission de cette association a étudié de près l'environnement où a été trouvé ce castor. Il semblerait qu'il soit le premier précurseur de son



espèce en Grosne. Mais afin que ne se reproduise

plus ce genre de collision sur la route, Mr Revillon a préconisé la construction d'une passe à castors au niveau du vannage près du Moulin d'Hauterive.

Le 19 septembre dernier, la première passe à castors de Bourgogne a été construite chez nous à La Chapelle par l'OMSL, en partenariat avec le lycée agricole de Fontaines, le Syndicat de la Grosne et l'EPTB Saône et Doubs. Cette passe a été réalisée par une équipe de bénévoles.



C'est un premier exemple d'une structure de franchissement d'obstacle pour la faune de la région. Elle permettra la libre circulation des castors et de leurs amis mammifères sur une partie de la Grosne.

### Histoire d'eau:

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne a rendu publiques les résultats du contrôle effectué le 17 septembre à 9h15. La conclusion sanitaire est la suivante : « Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ». Les données concernant les caractéristiques organoleptiques, la minéralisation, les paramètres azotes et phosphores et les paramètres microbiologiques sont consultables sur Internet.

<http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable>

## Mémoire d'avenir

### Humour en jaune citron

Il était une fois trois panneaux de bois, caractères noirs sur badigeon jaune citron. Ils annonçaient la fête du village à chacune de ses entrées, les uns en lisière de Bragny, les autres vers la Vesvre-Chard où chante, un fois l'an et la nuit, notre précieux râle des genêts. Les derniers voisinaient avec ce gué très ancien où les « Chapalats » d'autrefois « exemptèrent de péril » la duchesse de Bourgogne de retour à Germolles, et dont le carrosse était emporté par les hautes eaux de la rivière soudainement grossie par de violentes pluies.

Passa la nuit en pays de Bragny. Au petit matin, les panneaux s'étaient mystérieusement envolés. Horreur, malheur !... Quel sort funeste avait-il frappé ?

Le vieux Grauna, bon génie des eaux, la vouivre de Vesvre-Chard, loups et bêtes noires de Bragny avaient-ils soufflé une brusque colère ? Toujours est-il que les panneaux se retrouvèrent... dans la cour de la mairie !

Immense mystère ...

Deux preux Chapalats d'aujourd'hui s'empressèrent de les replacer à chaque entrée. L'un se nommait Jacques, comme ce Majeur que les pèlerins-marcheurs prient à Compostelle, l'autre Michel,

archange célèbre terrassant les dragons. Qu'allait-il se passer ?

De nouveau les panneaux s'envolèrent, mais, cette fois-ci, sans retour en mairie. «Par Thor et par Odin!» fulminèrent les Anciens. Bernard de La Chapelle leva son épée et sonna le ban et l'arrière-ban des gens d'armes de sa maréchaussée. Dumars, curé assermenté, y perdit son latin, épousa sa bonne et se fit garde aux barrières de Chalon. Nos grands maires Pierre Vallière et le capitaine Claude Carré firent battre le tambour communal acheté le 6 brumaire an IV de la Révolution, et le garde-champêtre Friaud l'accompagna à la clarinette.

*- Oyez, oyez bonnes gens de La Chapelle, avis à la population, un voleur maudit sévit en notre pays !!!*

Le malfrat avait néanmoins signé sa forfaiture. Il se nommait « DRI ». Qui était-il ? Que faisait-il ? Où habitait-il ? L'enquête fut rondement menée, toutes générations confondues. Elle révéla que ce « DRI » était un moderne chef bipède résidant au chef-lieu de canton. Il porte le nom étrange et sans âme de la langue des sigles d'aujourd'hui. Il nous délivra le message de la Loi que sont censés respecter tous les Chapalats: point de panneaux, quels qu'ils soient, hors du strict et unique territoire de la commune. Parfaitement respectueux des obligations républicaines, les panneaux de fête ne seront désormais placés que sur le sol communal, en souhaitant vivement que le chef bipède, la Loi s'appliquant à tous, la fasse tout aussi scrupuleusement respecter sur l'ensemble des routes de notre canton.

### Fleurissement à La Chapelle

Fin septembre l'équipe de volontaires et la commission de fleurissement de la commune se sont réunies pour faire le point et donner suite aux projets construits lors de notre première rencontre.

L'arrosage du jour car l'été n'a pas chaleur il a apporter de petites Le broyage printemps au



était à l'ordre même si brillé par sa bien fallu l'eau sur nos plantations. des haies au moment de

la nidification des oiseaux reste une préoccupation importante pour l'équipe. Les sujets pour améliorer notre environnement dans le respect de la nature ne manquent pas. Nous avons constaté aussi malheureusement que certaines de nos plantations n'ont pas résisté aux dégradations diverses, surtout du côté de la salle des fêtes. C'est bête et dommage!

Il reste aussi les travaux pratiques à mettre en œuvre avec une matinée de désherbage au programme du mois d'octobre. C'est prévu le 11 octobre et il n'y pas de doute que les courageux seront présents avec leurs outils.

## Comité des fêtes

### Fête à La Chapelle

La fin de l'été est marquée à La Chapelle par sa Fête-Exposition du premier dimanche du mois de septembre organisée par les associations du village (le comité des fêtes et Mémoire d'Avenir)

Le 7 septembre de cette année a donc vu se monter le chapiteau pour accueillir les convives et la salle des fêtes s'est transformée en lieu de culture pour exposer les artistes qui ont répondu présents pour participer à cette journée.

Une bonne centaine de personnes ont apprécié le méchoui sous un soleil qui tapait encore très fort. Il faisait chaud et beau ce jour-là et



c'était bien pour se retrouver. L'ambiance était bonne, le méchoui aussi et les invités ravis.

A l'intérieur les artistes ont pu partager avec les visiteurs leur passion, même si ces derniers ne sont pas venus en grand nombre. Nous remercions chaleureusement ces peintres, dessinateurs, créateurs qui ont donné de leurs temps et de leur disponibilité en toute simplicité.

---

## Agenda des Chapalats

**REUNIONS VILLAGE** 2014 (à 14 h 30)

lundi 27 octobre

lundi 3 et 17 novembre

lundi 1 et 15 décembre

**REPAS DES ANCIENS:** Dimanche 23 novembre.

**TELETHON:** Samedi 6 décembre.

---

**Ouverture du secrétariat de mairie :**

**Mardi de 14 h à 17 h**

**Jedi de 9 h à 12 h**

**Tel : 03 85 92 22 42**

**Le maire ou un de ses adjoints assureront une permanence tous les mardis de 16 h 30 à 18 h.**

**Retrouver plus d'informations et tous les anciens numéros de l'EGB sur notre site : [www.lachapelledebragny.fr](http://www.lachapelledebragny.fr)**